

# Résidences Wallonie-Bruxelles à La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon

## **Appel à candidatures pour l'année 2022**

Dans le cadre de la convention signée entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon - Centre national des Écritures du Spectacle -, un **appel à candidatures** est lancé pour l'attribution de 4 bourses :

- **3 bourses de résidence destinées à l'écriture d'un texte dramatique** (tout public, jeunes publics, marionnettes...) - bourses octroyées par le Service de la Promotion des Lettres ;
- **1 bourse de résidence pour un projet pluridisciplinaire** (associant un·e· autrice/auteur à un·e· plasticien·ne·, musicien·ne·, metteur·e· en scène...) - bourse octroyée par WBI.

Cet appel concerne des résidences individuelles d'une durée de 3 à 4 semaines consécutives. Les résidences se dérouleront entre septembre et décembre 2022 aux conditions habituelles de résidence à la Chartreuse.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au 20 octobre 2021**.

Les candidatures seront examinées par le Comité Mixte France / Fédération Wallonie-Bruxelles, composé de 3 représentant·e·s de la Chartreuse et de 3 représentant·e·s de la FWB.

## **Les dossiers de candidature doivent comporter les éléments suivants :**

- 1 - Le formulaire de candidature complété ([disponible ici](#)) ;
- 2 - Une lettre de motivation de 2 pages maximum ;
- 3 - Le CV de l'autrice/auteur et, pour des projets pluridisciplinaires, celui des artistes associés au projet ;
- 4 - Un échantillon du projet qui sera développé en résidence ;
- 5 - Une pièce récente ;
- 6- Pour les projets pluridisciplinaires, des éléments techniques (type de salle de travail nécessaire, matériel technique souhaité...).

## **Critères d'éligibilité :**

- Être autrice/auteur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Soit être issu.e de la Fédération, soit y résider et y exercer son activité principale depuis plus d'un an) ;
- Avoir déjà été publié.e et/ou avoir été porté.e à la scène professionnellement.

## **Conditions :**

- **Les bourses de résidence** octroyées par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service de la Promotion des Lettres et Wallonie-Bruxelles International sont d'un montant de 1.500 euros.
- **Les frais de déplacement** (aller/retour Belgique/Avignon) seront pris en charge par WBI à raison de un par résidence individuelle et de deux pour la résidence pluridisciplinaire.
- La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon accueille et héberge les candidat.e.s aux **conditions habituelles** de résidence ([chartreuse.org/site/la-residence-mode-d-emploi](http://chartreuse.org/site/la-residence-mode-d-emploi)), qui pourront être encore impactées - selon l'état de la situation sanitaire des deux pays en 2022 - par les protocoles nécessaires au respect des mesures mises

en place par la Chartreuse en période de pandémie liée au COVID 19 (la Chartreuse pourrait être amenée à demander le "pass sanitaire" aux résident·e·s en 2022 : soit un schéma de vaccination complet, soit un test négatif de moins de 72h, soit un test positif de plus de 11 jours et de moins de 6 mois attestant du rétablissement de la Covid-19).

- La Chartreuse détermine les dates de la résidence en accord avec les boursiers, selon son agenda.
- À l'issue de la résidence, un exemplaire du travail réalisé à La Chartreuse sera transmis au Secrétariat du Comité Mixte qui s'engage à valoriser les textes écrits en résidence.

### **Envoi des candidatures :**

Les candidatures sont à adresser **par mail** au CED-WB pour le 20 octobre 2021 au plus tard à : [info@ced-wb.be](mailto:info@ced-wb.be)



Infos et secrétariat :

Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles  
Espace Culturel Provincial - Place de La Hestre, 19/3 - B-7170 Manage  
Tél : 064 23 78 40 - [www.ced-wb.be](http://www.ced-wb.be)